



SOCIÉTÉ

Dans l'Éducation nationale, la crise de recrutement des professeurs s'enracine

Si le ministère fait valoir un redressement par rapport à 2022, les contractuels devront colmater les brèches.

CAROLINE BEYER [@BeyerCaroline](#)

ÉDUCATION Des postes non pourvus à l'issue des concours, des contractuels attendus en septembre pour colmater les brèches, un ministère de l'Éducation qui affiche de la «sérénité» pour la rentrée à venir. Les années passent et se ressemblent, sur fond de crise du recrutement.

Y aura-t-il, en septembre, comme l'avait déjà promis le ministre Pap Ndiaye il y a un an, «un professeur devant chaque classe»? «Nous sommes sur une trajectoire qui devrait nous permettre d'atteindre cet objectif», explique le ministère, qui vient de publier les résultats définitifs des concours. Il fait valoir «une amélioration globale» par rapport à l'an dernier. En 2023, 25 000 postes étaient ouverts aux concours. Du côté de l'école primaire, si 26 académies ont pourvu l'intégralité des postes, rien ne change vraiment pour les trois académies peu attractives et déficitaires depuis quelques années maintenant. À Créteil, 48 % des places n'ont pas trouvé preneur (soit 384 professeurs manquants), à Versailles, 45 % (soit 398) et en Guyane, 70 %. À cette liste s'ajoute désormais Mayotte, où 20 % des postes n'ont pas été pourvus. Pour les collèges et lycées, 18 % des postes restent vacants. Avec une situation qui, là encore, montre une tendance de fond. Les mathématiques, les lettres classiques et l'allemand, traditionnellement en difficulté, ne font pas le plein. Cette année, l'espagnol - pour lequel près de 20 postes n'ont pas été pourvus - s'ajoute à la liste.

« Un très mauvais signal »

« Augmentation du nombre d'inscrits », « moindre évaporation entre les inscrits au concours et les présents », « baisse du nombre de postes non pourvus ». Si le ministère se félicite d'« un net redressement par rapport à 2022 » dans le premier degré et d'« une situation en progrès » dans le second degré, les syndicats enseignants ne partagent pas cette bouffée d'optimisme. « Comparer les résultats 2023 avec ceux de l'année précédente est une forme de manipulation! », s'insurge Jean-Rémi Girard, au Snalc. En 2022, le déplacement du concours de la première à la deuxième année de master avait abouti, mécaniquement, à un effritement du vivier de candidats. Le ministère faisant d'ailleurs valoir, à l'époque, une crise « conjoncturelle ». Quelque 56 500 étudiants s'étaient alors inscrits au concours de professeur des écoles. Un chiffre remonté à 61 000 cette année. Mais bien éloigné des 90 000 à 100 000 atteints entre 2017 et 2021. Au-delà d'une « communication insupportable », Jean-Rémi Girard estime que « le métier connaît un effondrement sans précédent, peu surprenant au vu des conditions de travail et du salaire ».

Le « choc d'attractivité », lié à la revalorisation promise pendant la campagne présidentielle par Emmanuel Macron, n'a pas eu lieu. En parallèle de l'augmentation pour tous - dégressive au rythme de l'ancienneté -, les enseignants qui signeront le fameux « pacte », en acceptant des missions supplémentaires, pourront prétendre à des rémunérations supérieures. « Pas sûr que ce soit

un facteur d'attractivité, estime Sophie Vénétiay, au Snes, premier syndicat du primaire. Alors même que l'entrée dans le métier est difficile, cela revient à dire aux candidats : « Si vous voulez gagner plus, il va falloir travailler plus ». Un très mauvais signal ».

Comme l'an dernier, faute de postes de fonctionnaires pourvus, le ministère aura recours à des contractuels. Une situation qu'il explique avoir davantage anticipé cette année, en renouvelant les contrats pour les agents évalués favorablement, en anticipant les recrutements dès juin pour permettre un temps de formation de quinze jours au total, avant la rentrée et après la prise de poste. Et c'est désormais de façon assumée que l'on évoque le recrutement de ces contractuels. « Ce qui se dessine dans l'Éducation nationale aujourd'hui, c'est un corps de fonctionnaires auquel s'ajoute un volant d'agents contractuels, formés et souvent expérimentés », a expliqué le ministre de l'Éducation, Pap Ndiaye, dans une récente interview au Monde. « Le ministère ne fait pas appel à des contractuels pour des compétences spécifiques qu'il n'aurait pas en interne, mais simplement parce qu'il n'y a pas assez de candidats aux concours, résume Jean-Rémi Girard. C'est un pis-aller. » ■



**Faute de postes
de fonctionnaires
pourvus, le ministère
de l'Éducation nationale
aura encore recours
à des contractuels
à la rentrée prochaine.**

S. SORIANO/LE FIGARO

